

## Edito

### Le Service Civique , quésako ?

Dans notre programme pour les 5 prochaines années que nous présentons dans ce bulletin, l'animation touristique du Port de Grignon occupe un large volet. Toutes les activités seront complémentaires à la future véloroute entre Montargis et Orléans, à l'ouverture prochaine du Relais des 3 Ecluses, à la Base de Loisirs de l'Etang des Bois, aux gîtes, aux nouvelles activités économiques... Vous connaissez mon optimisme, et nous pouvons penser que plus de 10 000 personnes passeront à Grignon, l'été, dès l'ouverture de la véloroute en 2025. Pour information, il a été comptabilisé cet été, malgré la crise Covid, plus de 20 000 passages de vélos, à Montargis, sur la nouvelle véloroute " Scandibérique" qui relie la Seine à la Loire !

Tout sera fait le long du Canal pour accueillir le flot de visiteurs, de bateaux, de vélos, de randonneurs. Nous nous y préparons aussi en structurant nos activités. Nous embauchons dès ce printemps 3 jeunes volontaires en service civique et par la suite un animateur permanent.

**L'objectif de l'engagement de Service Civique** est de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société. Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, il offre un cadre d'engagement où les jeunes peuvent se côtoyer et vivre une expérience humaine unique. Pour être volontaire, seuls comptent la motivation et le savoir-être. Le Service Civique est une rencontre entre la volonté d'engagement d'un jeune, et un projet d'intérêt général proposé notamment par notre association. Cette expérience unique est fondée sur la réciprocité et l'échange. Il n'existe aucun lien hiérarchique entre nous et le volontaire mais une volonté partagée de se mettre au service des autres par des actions concrètes.

Dix thématiques prioritaires pour la Nation ont été définies par le Conseil d'Administration de l'Agence du Service Civique : Solidarité, Santé, Education pour tous, Culture et Loisirs, Sport, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Développement international et Action humanitaire, Intervention d'urgence en cas de crise et Citoyenneté européenne.

La démarche déjà initiée et réussie en 2019 avec 2 jeunes volontaires de notre région nous a incités à renouveler notre agrément pour 3 ans.

Denis Godeau, Président MLC

### Le saviez - vous ?

- ❑ Vous pouvez vous connecter, gratuitement, à WIFI LOIRET sur le site de Grignon, proche de l'Ecluse du bas de Grignon et au Chantier Belle de Grignon. Notre association a mis à disposition ses installations pour faciliter les connexions. C'est une initiative de Tourisme Loiret et une installation à la charge du Département du Loiret.
- ❑ L'étude sur l'aménagement du Port de Grignon, diligentée par le Département du Loiret et à laquelle ont participé Municipalité, habitants et notre Association, est terminée. Nous avons hâte de découvrir le résultat.
- ❑ Le collectif Canal d'Orléans, dont nous faisons partie depuis 3 ans, a rejoint l'ANCO ( Association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la navigation sur le Canal d'Orléans ). L'ANCO est devenue après l'assemblée générale extraordinaire **ANCO - Loire et Canaux du Centre**. Notre association y est adhérente. Cette nouvelle organisation rassemble plus de **500 adhérents et 93 bateaux** ! Si nous ajoutons à cela les adhérents de Voile de Loire, dont nous faisons partie aussi, et leurs bateaux c'est un potentiel de **180 bateaux et 1500 adhérents** qui pourraient un jour débarquer à Grignon sur le Canal d'Orléans. Chiche ! Nous y réfléchissons pour 2024 ou 2026.
- ❑ Les premiers travaux à l'Ecluse de Choiseau et à l'Ecluse de la Chaussée, pour leur réfection, devraient démarrer en avril et se terminer en fin d'année.

Vous êtes toutes et tous invités à notre assemblée générale le 5 mars à 18 h à la salle des fêtes.

Cap NATURE

## Le Cormoran : un pêcheur mal aimé



La famille des cormorans, représentée par 26 espèces de par le monde semble avoir conquis à ce jour tous les milieux aquatiques, pourvu qu'il y ait des poissons. Il est signalé en Loire depuis 1960. Celui que nous pouvons voir autour du canal et de nos étangs aujourd'hui est le **grand cormoran**, contraint de se rabattre dans des eaux peu profondes lorsque la Loire est en crue. D'un poids de 1,8 à 3,2 kg pour une envergure pouvant atteindre 1,60 m notre « corbeau d'eau douce » pratique la pêche sous-marine car c'est un vorace et sa physiologie l'oblige à consommer beaucoup de poissons afin de palier à l'importante déperdition d'énergie due à sa technique de pêche et à la structure de son plumage. Notre oiseau, contrairement aux autres volatiles, ne possède pas un plumage imperméable qui protège sa peau et ses plumes du contact de l'eau et du froid mais lui permet cependant d'évoluer plus profondément sous l'eau. En conséquence, après chaque séance de pêche il doit se sécher sur un promontoire, les ailes ouvertes, afin de digérer et se reposer. D'une voracité légendaire, la consommation quotidienne du palmipède est évaluée entre 400g et 750g au maximum.

Un peu à la façon des loups, le cormoran a développé une stratégie de chasse en groupe impliquant des congénères dans le rôle de rabatteurs. Sous l'eau, il se déplace avec une grande aisance grâce à ses larges pieds palmés, les ailes fermées légèrement écartées du corps. La plongée dure d'habitude de 20 à 45 secondes par 3 ou 4 mètres de fond mais il peut rester sous l'eau jusqu'à 71 secondes et évoluer par 16 mètres de profondeur. Lorsqu'une proie est capturée à l'aide de son bec à l'extrémité crochue, le cormoran remonte à la surface pour l'avalir, tête la première, ce qui nécessite parfois un peu de gymnastique lorsque le poisson se présente mal ! Dans le canal il fait souvent son ordinaire d'un poisson-chat, ce qui ne semble pas poser de problème lorsqu'il faut l'avalir malgré des nageoires piquantes !

Accusé de détruire la gent piscicole, le cormoran, comme tous les prédateurs ne fait que fréquenter les lieux où se trouve la nourriture en abondance, quoi de plus naturel ?

Pour le prochain bulletin: Le Ragondin

Texte écrit par Claude Lefol - ANCO

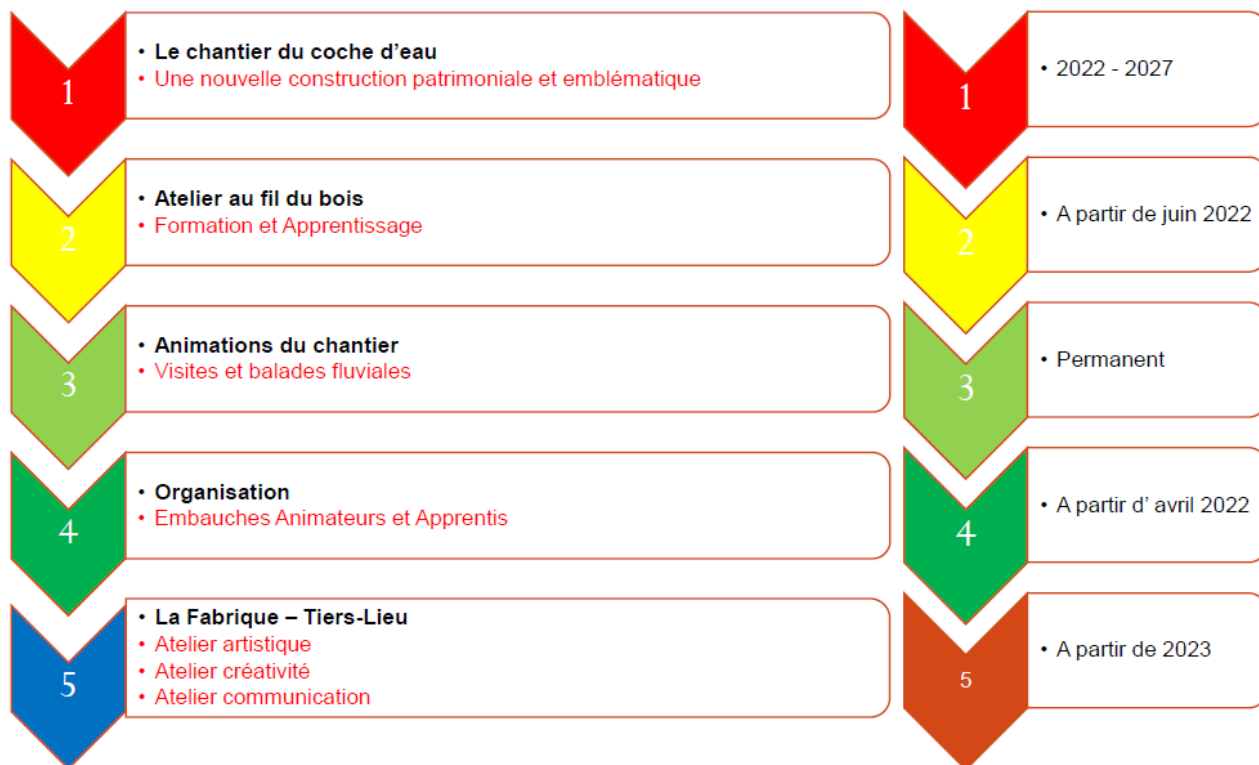
## Cotisations 2022

Elles seront à régler à l'assemblée générale ou auprès des responsables de sections.

Notre feuille de route pour 5 ans

## Le Chantier du Port de Grignon

### Un nouveau programme sur 5 ans



Programme communiqué à titre indicatif, susceptible d'évoluer en fonction de la crise sanitaire

## ON EMBAUCHE !

Nous allons structurer l'encadrement de nos activités pour les rendre plus accessibles à tout public, plus fréquemment et durablement.

Comment :

**Embauche d'un ANIMATEUR adulte** à temps partiel ou complet. Contrat de 3 ans avec une expérience dans l'animation du travail du bois, culturelle, associative, touristique... et dans la communication. Infos au 06 45 61 01 31

**Embauche de 3 volontaires en service civique.** De 18 à 24 ans pour encadrer des activités touristiques au Port de Grignon, d'avril à novembre.

Pour en savoir plus : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Notre calendrier 2022

- Assemblée Générale** : 5 mars à partir de 18 h, à la salle de fêtes, pour tous, suivie du pot de l'amitié. On vous attend nombreux !
  - Ouverture stand de tir** : 13 mars de 9h à 11 h
  - Voyage associatif** : 2 ou 8 ou 9 octobre à valider . Visite guidée de la ville d'Auxerre et sa Cathédrale – Balade commentée en bateau croisière et Repas sur le Canal du Nivernais - Visite du village de Noyers sur Serein – Dégustations locales . Au départ de Vieilles Maisons, en car . Prix global envisagé 100 euros - Prise en charge association : 50 euros par adhérent à jour de sa cotisation – Reste à charge par personne 50 euros. Programme et coûts donnés à titre indicatif pouvant évoluer en fonction du nombre de participants.
  - Escapades au Port de Grignon** : 9 et 10 juillet
- Cette année avec des démonstrations de **Joutes avec le club de Saint Jean de Braye**



Et aussi le **Repas GINGUETTE avec animation musicale**, le **VILLAGE FLUVESTRE**, les **BALADES** en bateau, la **RANDO** découverte faune et flore, les expos...

- Journée du Patrimoine : **18 septembre.**
- Randonnées VTT et Pédestre au Fil de L'Eau : **20 novembre**

**Hors murs avec notre participation :** :

- Fête du bois aux Bordes : **3 et 4 septembre**
- Fête du flottage du bois à Clamecy : **10 et 11 septembre**
- Escale en fête à Chalette : **17 et 18 septembre**

Et toute l'année avec nos responsables d'activités : Tir, Scrabble, Yoga, Balades fluviales, Randos, Chantier bateaux...